

# Mise à jour du plan particulier d'intervention (PPI) du CNPE de Cattenom

CLI du 15 mai 2025



### L'objet du PPI

## Document d'organisation générale définissant :

- les objectifs (alerter la population, assurer le bouclage de la zone et la circulation, protéger la population, lutter contre les effets ...)
- les actions à mener par chaque acteur pour réaliser ces missions



### Le cadre d'intervention

- Le PPI doit être mis à jour tous les 5 ans
- Version actuellement en vigueur : 2019
- Composé de 2 tomes :
  - une version publique
  - une version restreinte aux services



# Le périmètre d'application du PPI

Le processus décisionnel en cas d'incident repose sur :

- des mesures de protection pour des évènements à cinétique rapide :
  - mise à l'abri en phase réflexe (2 km)
  - évacuation préventive en phase immédiate (5km)
- les recommandations de l'expertise lors de la phase concertée
- la mise à disposition d'iode stable et l'information de la population résidant dans le périmètre PPI (20km)



### Le domaine d'application du PPI : les périmètres opérationnels

#### Périmètres opérationnels selon la cinétique de l'accident

périmètre de mise à l'abri réflexe (phase réflexe)	2 km
périmètre d'évacuation (phase immédiate)	5 km
périmètre d'information de la population	20 km



# Le périmètre d'application du PPI

### Les 3 périmètres :

• 0-2 km: 2 communes + 2 quartiers de Thionville

• 2-5 km : 9 communes

• 5-20 km : 101 communes



# Le domaine d'application du PPI : les communes concernées

PÉRIMÈTRE DE 0 à 2 KM		PÉRIMÈTRE DE 2 à 5 KM		
* BOUST * CATTENOM * THIONVILLE – GARCHE * THIONVILLE – KOEKING	PÉRIMÈTRE	* BASSE-HAM  * BREISTROFF-  * FIXEM  * GAVISSE  * HETTANGE-GI  * KŒNIGSMACH  * MANOM  * RODEMACK  * ROUSSY-LE-V  DE 5 à 20 KM	RANDE KER	
* ABONCOURT  * ALGRANGE * AMNÉVILLE * ANGEVILLERS * APACH * AUDUN-LE-TICHE * AUMETZ * AY-SUR-MOSELLE * BASSE-RENTGEN * BERG-SUR-MOSELLE * BERTANGE * BETTELAINVILLE * BEYREN-LÈS-SIERCK * BIBICHE * BOULANGE * BOULANGE * BOULANGE * BUDLING * CHÉMERY-LES-DEUX * CLOUANGE * CONTZ-LES-BAINS * DALSTEIN * DISTROFF * ÉBERSVILLER * ELZANGE * ENTRANGE * ENTRANGE * ENTRANGE * ESCHERANGE * ÉVRANGE * FAMECK * FLÉVY * FLORANGE * FONTOY * GANDRANGE	* HAGEN * HAGONDANI * HALSTROFF * HAUTE-KON * HAVANGE * HOMBOURG * HUNTING * ILLANGE * INGLANGE * KANFEN * KÉDANGE-S * KEMPLICH * KERLING-LÈ * KIRSCH-LÈS * KIRSCH-LÈS * KIRSCH-LÈS * KUNTZIG * LAUMESFEL * LAUNSTROF * LOMMERAN * LUTTANGE * MALLING * MANDEREN * METZERESC * METZERESC * MONDELANG * MONDORFF * MONDREN * MONTENACI *	DE TZ  -BUDANGE  UR-CANNER -S-SIERCK -SIERCK MEN  D -F GE	* NEUFCHEF * NILVANGE * OTTANGE * OUDRENNE * PUTTELANGE-LÈS-THIONVILLE * RANGUEVAUX * RÉMELING * RETTEL * RICHEMONT * RITZING * ROCHONVILLERS * ROMBAS * ROSSELANGE * RURANGE-LÈS-THIONVILLE * RUSTROFF * SAINT-FRANÇOIS-LACROIX * SERÉMANGE-ERZANGE * SIERCK-LES-BAINS * STUCKANGE * TALANGE * TERVILLE * THIONVILLE (hors enclaves) * TRÉMERY * TRESSANGE * UCKANGE * VALMESTROFF * VECKRING * VITRY-SUR-ORNE * VOLMERANGE-LES-MINES * VOLSTROFF * WALDWEISTROFF	

Cabinet du préfet de la Moselle – mars 2025



### La révision du PPI



# Les principaux axes de la révision

- Modification des modalités d'alerte transfrontalière
- Ajout du volet évacuation
- Travail de synthèse



### La mise à jour des enjeux

### Démarrage juillet 2024 : mise à jour des annuaires et des fiches opérationnelles des 114 communes

#### périmètre 0 à 2 km CATTENOM

édition du 14/08/2019

	ÉVALUATION				
CRITÈRES D'ÉVALUATION	recensement	population mobile	population captive	OBSERVATIONS	SOURCE
camping					
établissements hôteliers					
établissements scolaires	5		657	4 écoles – 1 collège	DSDEN
crèches et périscolaires	2		225	1 crèche + 1 périscolaire	MAIRIE
établissements sanitaires, médico- sanitaires	1		65	EHPAD	ARS
établissements fermés (maison d'arrêt, centre d'éducation)					
établissements vacances et loisirs (colonie de vacances)	2	70		2 centres socioculturels	DDCS
personnes dépendantes (mobilité réduite, hospitalisation à domicile)					
casernes (militaires, gendarmerie, sapeurs-pompiers)	2			PSPG (150 résidents) – Sapeurs Pompiers	GEND - SDIS
centres commerciaux					
installations sportives (gymnase, piscine)	18			1 gymnase – 10 courts de tennis – 3 mini-tennis – 2 salles d'arts martiaux – 2 city-stade	Ministère des Sports (BDD)
lieux de culte	3			Églises à : Cattenom, Sentzich et Husange	MAIRIE
établissements industriels (à activité non interruptible immédiatement)	10			1 carrière – 2 travail métaux – 1 déchetterie – 3 menuiseries – 1 dépôt Acétylène dissous – 1 quincailler – 1 dépôt Primagaz	DREAL - BEPE
exploitations agricoles	12			Élevages : 7 bovins allaitants, 2 bovins laitiers, 2 ovins, 1 volailles (œufs) + Cultures : céréales, légumes, maraichage	DDPP – DRAAF - DD
TOTAL POPULATION			947		

Population communale totale : 2 773



# La modification du dispositif d'alerte transfrontalière

- Système SELCA devenu obsolète
- Arrêt en 2023
- Proposition d'utiliser le système GALA



### Le dispositif GALA





### Validation et diffusion de l'alerte aux autorités transfrontalières



### Le dispositif GALA

- Gestion d'Alerte Locale Automatisée
- Interface WEB
- Envoi de message vocal ou SMS dans une langue choisie aux autorités frontalières



### Test du dispositif GALA

- 1<sup>er</sup> test concluant réalisé le 14 décembre 2023
- 2e test concluant réalisé le 12 décembre 2024
- Principe de deux tests par an validé par les partenaires luxembourgeois et allemands
- Prochain test le mardi 17 juin 2025



### La mise à jour des missions

### Démarrage 1<sup>er</sup> trimestre 2025 : mise à jour des fiches de tous les services concernés

SIDPC	SÉCURITÉ PUBLIQUE – CIRCULATION gestion des circulations	Édition 2019
-------	--	--------------

#### 1. ROUTIÈRE

#### Actions

- sous l'autorité du COZ
  - mise en œuvre du dispositif « Grand Maille » pour détourner la circulation dite de transit sur les axes autoroutiers
  - avise d'urgence leurs homologues allemands, luxembourgeois et belges qui prennent les mesures pour détourner les circulations se dirigeant vers la Moselle

#### sous l'autorité de la GENDARMERIE et de la DDSP

- bouclage de la zone des 5 km
- gestion du flux « sortie » de la zone
  - → orientation des véhicules vers les axes d'évacuation sélectionnés
- gestion du flux « entrée » de la zone

  - interdire l'accès à la zone à toute personne étrangère au dispositif de secours
  - → à proximité du site : bouclage et mise en place de déviations
- avise d'urgence leurs homologues allemands et luxembourgeois qui prennent les mesures pour détourner les circulations se dirigeant vers la zone concernée



### Le volet évacuation

- Démarrage 1<sup>er</sup> trimestre 2025 : rédaction du volet évacuation de la population du périmètre 0-5 km
- Actualisation des éléments déjà existants dans le PPI de 2019 et ajout des éléments manquants
- Prise en compte du retour d'expérience (RETEX) de l'exercice nucléaire national de 2022
- Finalisation et consultation des services à venir



# Récapitulatif : calendrier des travaux

- Depuis juillet 2024 :
  - révision des annuaires
  - révision des fiches des enjeux des 114 communes concernées
  - modification du dispositif d'alerte transfrontalière
- 1er semestre 2025 :
  - mise à jour des fiches acteurs
  - rédaction du volet évacuation
- 2ème semestre : consultations et approbation



### Prochaine échéance

# Fin du 1<sup>er</sup> semestre 2026 : exercice nucléaire national



### Des questions?



### Merci pour votre attention!